

Compte de résultat	Exercice 01/07/22 - 30/06/23 Durée 12 mois	Exercice 01/07/21 - 30/06/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CHARGES D'EXPLOITATION	9 600	13 347
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	9 171	12 793
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		125
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	428	428
RESULTAT D'EXPLOITATION	-9 600	-13 347
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATION FAITES EN COMMUN		157 365
BENEFICE OU PERTE TRANSFERE		157 365
PRODUITS FINANCIERS	2 398 387	2 597 741
PARTICIPATIONS	2 332 848	2 582 796
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	65 539	14 945
CHARGES FINANCIERES	344 051	329 041
INTERÊTS ET CHARGES ASSIMILEES	344 051	329 041
RESULTAT FINANCIER	2 054 336	2 268 700
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 044 737	2 412 718
PRODUITS EXCEPTIONNELS		47
SUR OPERATION EN CAPITAL		47
CHARGES EXCEPTIONNELLES		236
SUR OPERATION EN CAPITAL		236
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-189
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	-68 852	-56 235
TOTAL DES PRODUITS	2 398 387	2 755 153
TOTAL DES CHARGES	284 798	286 388
RESULTAT NET COMPTABLE	2 113 589	2 468 764
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	2 398 387	2 597 741

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

Mme Julie LEBLIS

C59047C783144EE...

Bilan actif	Clôture au 30/06/23 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	26 492 853		26 492 853	26 492 853
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	26 492 853		26 492 853	26 492 853
PARTICIPATIONS	26 492 853		26 492 853	26 492 853
ACTIF CIRCULANT	2 015 075		2 015 075	2 015 264
CREANCES DIVERSES (3)	1 879 482		1 879 482	1 912 346
DISPONIBILITES	135 193		135 193	102 518
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	400		400	400
COMPTE DE REGULARISATION	2 640		2 640	3 068
CHARGES A REPARTIT. SUR PLUS. EX.	2 640		2 640	3 068
TOTAL GENERAL	28 510 567		28 510 567	28 511 184
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif	Clôture au 30/06/23 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	16 531 974	14 568 386
CAPITAL	30 000	30 000
RESERVES	14 334 580	12 015 815
RESERVE LEGALE	3 000	3 000
AUTRES RESERVES	14 331 580	12 012 815
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 113 589	2 468 764
PROVISIONS REGLEMENTEES	53 806	53 806
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	12 221	22 281
PROVISIONS POUR CHARGES	12 221	22 281
DETTE(1)	11 966 372	13 920 518
DETTE FINANCIERE	11 957 372	13 914 594
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	11 648 960	13 565 137
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	308 413	349 457
DETTE D'EXPLOITATION	5 240	5 080
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 240	5 080
DETTE DIVERSE	3 760	844
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 916	
AUTRES DETTES DIVERSES	844	844
TOTAL GENERAL	28 510 567	28 511 184
(1) Dont à plus d'un an	9 732 782	11 648 960
Dont à moins d'un an	2 233 590	2 271 558
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

Mme Julie LEBAS

C59047C783144EE...





Audit – Bureau de Nantes
5 rue Albert Londres
BP 20303

44303 Nantes Cedex 3

T : +33 (0)2 40 50 12 61

www.bakertilly.fr

SOLEDIS

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros

Siège social : Avenue Jean Burel
44460 SAINT NICOLAS DE REDON

RCS SAINT NAZAIRE 800 349 979

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.

Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



SOLEDIS

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : Avenue Jean Burel
44460 SAINT NICOLAS DE REDON

RCS SAINT NAZAIRE 800 349 979

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

A l'Assemblée Générale de la société SOLEDIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOLEDIS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SOLEDIS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations financières (titres de participation).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes,

Le Commissaire aux comptes
Baker Tilly STREGO

Signé par
vincent pierre
Signature numérique de : vincent PIERRE
Date : 29-11-2023 19:14
Lieu : NANTES
36623230326465652d303..

Vincent PIERRE

Bilan actif	Clôture au 30/06/23 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	26 492 853		26 492 853	26 492 853
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	26 492 853		26 492 853	26 492 853
PARTICIPATIONS	26 492 853		26 492 853	26 492 853
ACTIF CIRCULANT	2 015 075		2 015 075	2 015 264
CREANCES DIVERSES (3)	1 879 482		1 879 482	1 912 346
DISPONIBILITES	135 193		135 193	102 518
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	400		400	400
COMPTE DE REGULARISATION	2 640		2 640	3 068
CHARGES A REPARTIT. SUR PLUS. EX.	2 640		2 640	3 068
TOTAL GENERAL	28 510 567		28 510 567	28 511 184
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif		Clôture au 30/06/23 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/22 Durée 12 mois
		Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES		16 531 974	14 568 386
CAPITAL		30 000	30 000
RESERVES		14 334 580	12 015 815
RESERVE LEGALE		3 000	3 000
AUTRES RESERVES		14 331 580	12 012 815
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 113 589	2 468 764
PROVISIONS REGLEMENTEES		53 806	53 806
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		12 221	22 281
PROVISIONS POUR CHARGES		12 221	22 281
DETTE(1)		11 966 372	13 920 518
DETTE FINANCIERE		11 957 372	13 914 594
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)		11 648 960	13 565 137
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		308 413	349 457
DETTE D'EXPLOITATION		5 240	5 080
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		5 240	5 080
DETTE DIVERSE		3 760	844
ETAT : IMPÔTS SUR LES BENEFICES		2 916	
AUTRES DETTES DIVERSES		844	844
TOTAL GENERAL		28 510 567	28 511 184
(1) Dont à plus d'un an		9 732 782	11 648 960
Dont à moins d'un an		2 233 590	2 271 558
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques			

Compte de résultat

Exercice 01/07/22 - 30/06/23 Durée 12 mois	Exercice 01/07/21 - 30/06/22 Durée 12 mois
Montant	Montant

CHARGES D'EXPLOITATION	9 600	13 347
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	9 171	12 793
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		125
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	428	428
RESULTAT D'EXPLOITATION	-9 600	-13 347
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATION FAITES EN COMMUN		157 365
BENEFICE OU PERTE TRANSFERE		157 365
PRODUITS FINANCIERS	2 398 387	2 597 741
PARTICIPATIONS	2 332 848	2 582 796
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	65 539	14 945
CHARGES FINANCIERES	344 051	329 041
INTERÊTS ET CHARGES ASSIMILEES	344 051	329 041
RESULTAT FINANCIER	2 054 336	2 268 700
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 044 737	2 412 718
PRODUITS EXCEPTIONNELS		47
SUR OPERATION EN CAPITAL		47
CHARGES EXCEPTIONNELLES		236
SUR OPERATION EN CAPITAL		236
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-189
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	-68 852	-56 235
TOTAL DES PRODUITS	2 398 387	2 755 153
TOTAL DES CHARGES	284 798	286 388
RESULTAT NET COMPTABLE	2 113 589	2 468 764
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	2 398 387	2 597 741
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires des titres qui ont fait l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 000 actions de 3 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	30 000			30 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves	12 015 815	2 318 764		14 334 580
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	2 468 764		2 468 764	
Résultat de l'exercice N		2 113 589		2 113 589
Provisions réglementées – Subvention d'investissements	53 806			53 806
	14 568 386	4 432 353	2 468 764	16 531 974

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	26 492 853			26 492 853
Immobilisations financières - créances				
	26 492 853			26 492 853

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	53 806			53 806
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	22 281	2 094	12 154	12 221
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	76 087	2 094	12 154	66 027

<i>Dont dotation :</i>	-	<i>Exploitation</i>		
	-	<i>Financier</i>		
	-	<i>Exceptionnel</i>	2 094	12 154

(1) La provision pour risques et charges correspond à une provision pour risque de restitution d'IS aux sociétés filiales déficitaires appartenant au groupe d'intégration fiscale. La dotation et la reprise sur cette provision a été comptabilisée en impôt sur les bénéfices.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé			
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation			
Créances diverses	1 879 482	1 879 482	
Charges constatées d'avance	400	400	
	1 879 882	1 879 882	

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)				
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	11 648 960	1 916 177	7 664 709	2 068 074
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	308 412	308 412		
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 240	5 240		
Dettes diverses	3 760	3 760		
Produits constatés d'avance				
	11 966 372	2 233 590	7 664 709	2 068 074

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

1 916 177

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

295 432

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires Néant

Ventilation de l'effectif moyen Néant

Rémunérations des dirigeants Néant

Résultat exceptionnel Néant

Participation des salariés Néant

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une économie d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 %.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société mère SOLEDIS avec ses filiales PAYS DE REDON DISTRIBUTION, LES VOYAGES DE SAINT NICOLAS, GOOD FOOD et THE WOOD INVEST.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

L'économie d'IS comptabilisée par SOLEDIS est générée par l'intégration fiscale.

Le produit d'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- Economie sur déficit de la société mère imputé sur le bénéfice d'ensemble	66 196
	1 395
- Economie d'intégration fiscale sur la contribution sociale de 3.30 %	2 215
- Economie d'IS liée aux déficits des filiales	-11 014
- Restitution d'IS liée au déficit antérieur d'une filiale	12 154
- Reprise provision pour risque de restitution IS à la filiale	- 2 094
- Dotation provision pour risque de restitution IS à la filiale	68 852

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices Néant

Situation fiscale latente Néant

■ AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement de titres de participation) et personnelles.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	1 360 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite**Néant****Entreprises liées**

	S.A.S. PRD	S.C.I. RB SAINT NICOLAS RETAIL	S.C.I. RB SAINT NICOLAS RETAIL 2	S.C.I. RB SAINT NICOLAS RETAIL 3
Participations	26 154 393	13 033	319 426	5 021
Dépréciation participations				
Créances rattachées à des participations				
Immobilisations financières diverses				
Clients et comptes rattachés				
Créances diverses	854 845	440 732	261 203	166 627
Charges constatées d'avance				
Emprunts et dettes financières divers	7 879			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes diverses				
Produits de participation	2 332 848			
Valeurs mobiliers et créances de l'actif immobilisé				
Intérêts et charges assimilées				
Autres produits financiers	35 970	13 090	7 759	4 950

Entreprises liées

	S.C.I. THE WOOD INVEST	S.A.R.L. LES VOYAGES SAINT NICOLAS
Participations	980	-
Dépréciation participations		
Créances rattachées à des participations		
Immobilisations financières diverses		
Clients et comptes rattachés		
Créances diverses	140 937	15 136
Charges constatées d'avance		
Emprunts et dettes financières divers		5 102
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes diverses		844
Produits de participation		
Valeurs mobiliers et créances de l'actif immobilisé		
Intérêts et charges assimilées		
Autres produits financiers	3 770	

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.A.S. P.R.D. R.C.S. SAINT NAZAIRE 316 514 546.	S.C.I. RB St Nicolas Retail R.C.S. SAINT NAZAIRE 529 720 666	S.C.I. RB St Nicolas Retail 2 R.C.S. SAINT NAZAIRE 533 200 010	S.C.I. RB St Nicolas Retail 3 R.C.S. SAINT NAZAIRE 534 532 932.
Capital	846 854	5 000	5 000	5 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	2 639 333	62 455	17 181	11 826
Quote-part du capital détenu	99.98 %	100 %	100 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	26 154 393	13 033	319 426	5 021
Valeur nette des titres détenus	26 154 393	13 033	319 426	5 021
Prêts et avances consentis				
Cautions & avals donnés		460 000	900 000	
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	61 148 822	266 572	150 856	93 070
Résultat du dernier exercice clos	3 468 573	61 587	10 969	18 767
Dividendes encaissés	2 332 848			

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.C.I. THE WOOD INVEST R.C.S SAINT NAZAIRE 897 984 530.
Capital	1 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	- 69 129
Quote-part du capital détenu	98 %
Valeur brute des titres détenus	980
Valeur nette des titres détenus	980
Prêts et avances consentis	
Cautions & avals donnés	
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	22 926
Résultat du dernier exercice clos	- 8 858
Dividendes encaissés	

Société établissant des comptes consolidés**Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d’audit légal des comptes annuels.

SOLEDIS
Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : Avenue Jean Burel
44460 SAINT NICOLAS DE REDON
800 349 979 RCS SAINT-NAZAIRE

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 DECEMRBE 2023

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 2 113 588,51 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 113 588,51 euros
A titre de dividendes	300 000,00 euros
Soit 30,00 euros par action	
Le solde	1 813 588,51 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 16 145 168,02 euros.	

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 299 760,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 240,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/06/2020	90 000 €	10 000	89 928 €	72 €
30/06/2021	300 000 €	10 000	299 760 €	240 €
30/06/2022	150 000 €	10 000	149 880 €	120 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
La Présidente

Mme Julie LEBOIS

DocuSigned by:

C59047C783144EE...

S.A.S. SOLEDIS

Exercice du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.S. SOLEDIS

Exercice du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires des titres qui ont fait l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

S.A.S. SOLEDIS*Exercice du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023***■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose de 10 000 actions de 3 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	30 000			30 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves	12 015 815	2 318 764		14 334 580
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	2 468 764		2 468 764	
Résultat de l'exercice N		2 113 589		2 113 589
Provisions réglementées – Subvention d'investissements	53 806			53 806
	14 568 386	4 432 353	2 468 764	16 531 974

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	26 492 853			26 492 853
Immobilisations financières - créances				
	26 492 853			26 492 853

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	53 806			53 806
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	22 281	2 094	12 154	12 221
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	76 087	2 094	12 154	66 027

<i>Dont dotation :</i>	-	<i>Exploitation</i>		
	-	<i>Financier</i>		
	-	<i>Exceptionnel</i>	2 094	12 154

(1) La provision pour risques et charges correspond à une provision pour risque de restitution d'IS aux sociétés filiales déficitaires appartenant au groupe d'intégration fiscale. La dotation et la reprise sur cette provision a été comptabilisée en impôt sur les bénéfices.

S.A.S. SOLEDIS*Exercice du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023***Biens pris en crédit-bail****Néant****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé			
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation			
Créances diverses	1 879 482	1 879 482	
Charges constatées d'avance	400	400	
	1 879 882	1 879 882	

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)				
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	11 648 960	1 916 177	7 664 709	2 068 074
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	308 412	308 412		
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 240	5 240		
Dettes diverses	3 760	3 760		
Produits constatés d'avance				
	11 966 372	2 233 590	7 664 709	2 068 074

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 1 916 177⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 295 432**Comptes rattachés et comptes de régularisation**

Les charges à payer et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant**

S.A.S. SOLEDIS*Exercice du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023***■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Chiffre d'affaires	Néant
---------------------------	--------------

Ventilation de l'effectif moyen	Néant
--	--------------

Rémunérations des dirigeants	Néant
-------------------------------------	--------------

Résultat exceptionnel	Néant
------------------------------	--------------

Participation des salariés	Néant
-----------------------------------	--------------

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une économie d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 %.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société mère SOLEDIS avec ses filiales PAYS DE REDON DISTRIBUTION, LES VOYAGES DE SAINT NICOLAS, GOOD FOOD et THE WOOD INVEST.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

L'économie d'IS comptabilisée par SOLEDIS est générée par l'intégration fiscale.

Le produit d'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- Economie sur déficit de la société mère imputé sur le bénéfice d'ensemble	66 196
	1 395
- Economie d'intégration fiscale sur la contribution sociale de 3.30 %	2 215
- Economie d'IS liée aux déficits des filiales	-11 014
- Restitution d'IS liée au déficit antérieur d'une filiale	12 154
- Reprise provision pour risque de restitution IS à la filiale	- 2 094
- Dotation provision pour risque de restitution IS à la filiale	<u>68 852</u>

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Néant
---	--------------

Situation fiscale latente	Néant
----------------------------------	--------------

S.A.S. SOLEDIS*Exercice du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023***■ AUTRES INFORMATIONS****Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement de titres de participation) et personnelles.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	1 360 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

S.A.S. SOLEDIS*Exercice du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023***Engagements retraite****Néant****Entreprises liées**

	S.A.S. PRD	S.C.I. RB SAINT NICOLAS RETAIL	S.C.I. RB SAINT NICOLAS RETAIL 2	S.C.I. RB SAINT NICOLAS RETAIL 3
Participations	26 154 393	13 033	319 426	5 021
Dépréciation participations				
Créances rattachées à des participations				
Immobilisations financières diverses				
Clients et comptes rattachés				
Créances diverses	854 845	440 732	261 203	166 627
Charges constatées d'avance				
Emprunts et dettes financières divers	7 879			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes diverses				
Produits de participation	2 332 848			
Valeurs mobiliers et créances de l'actif immobilisé				
Intérêts et charges assimilées				
Autres produits financiers	35 970	13 090	7 759	4 950

Entreprises liées

	S.C.I. THE WOOD INVEST	S.A.R.L. LES VOYAGES SAINT NICOLAS
Participations	980	-
Dépréciation participations		
Créances rattachées à des participations		
Immobilisations financières diverses		
Clients et comptes rattachés		
Créances diverses	140 937	15 136
Charges constatées d'avance		
Emprunts et dettes financières divers		5 102
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes diverses		844
Produits de participation		
Valeurs mobiliers et créances de l'actif immobilisé		
Intérêts et charges assimilées		
Autres produits financiers	3 770	

S.A.S. SOLEDIS*Exercice du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023***Filiales et participation à plus de 50 %**

	S.A.S. P.R.D. R.C.S. SAINT NAZAIRE 316 514 546.	S.C.I. RB St Nicolas Retail R.C.S. SAINT NAZAIRE 529 720 666	S.C.I. RB St Nicolas Retail 2 R.C.S. SAINT NAZAIRE 533 200 010	S.C.I. RB St Nicolas Retail 3 R.C.S. SAINT NAZAIRE 534 532 932.
Capital	846 854	5 000	5 000	5 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	2 639 333	62 455	17 181	11 826
Quote-part du capital détenu	99.98 %	100 %	100 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	26 154 393	13 033	319 426	5 021
Valeur nette des titres détenus	26 154 393	13 033	319 426	5 021
Prêts et avances consentis				
Cautions & avals donnés		460 000	900 000	
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	61 148 822	266 572	150 856	93 070
Résultat du dernier exercice clos	3 468 573	61 587	10 969	18 767
Dividendes encaissés	2 332 848			

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.C.I. THE WOOD INVEST R.C.S SAINT NAZAIRE 897 984 530.
Capital	1 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	- 69 129
Quote-part du capital détenu	98 %
Valeur brute des titres détenus	980
Valeur nette des titres détenus	980
Prêts et avances consentis	
Cautions & avals donnés	
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	22 926
Résultat du dernier exercice clos	- 8 858
Dividendes encaissés	

Société établissant des comptes consolidés**Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Certifié Conforme

DocuSigned by:

Mme Julie LEBAS

C59047C783144EE...